



« GRAND NANCY DURABLE, ECOQUARTIER ET GOUVERNANCE :
NOUVELLE DONNE POUR PROJET D'AGGLOMERATION REVISITÉ »

RAPPORT

Séance Plénière du
jeudi 22 octobre 2009



SOMMAIRE

Saisine du Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy	3
Autosaisine du Président du Conseil de développement durable	5
Les membres du Conseil de développement durable du Grand Nancy	7
Propos liminaire	8
I. VILLE DURABLE, GRAND NANCY DURABLE	9
1. La ville durable, ce que nous retenons prioritairement	9
2. Notre vision d'un Grand Nancy durable	12
3. Elaborer des indicateurs pertinents et partagés	17
II. ECOQUARTIER, LE QUARTIER NANCY GRAND COEUR	18
1. Qu'est-ce qu'un Ecoquartier ?	18
2. Le projet Nancy Grand Cœur et l'ambition Ecoquartier	19
III. COMMENT INNOVER EN MATIERE DE GOUVERNANCE	27
Avis minoritaires	35



LA SAISINE DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND NANCY



André Rossinot

*Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
Maire de Nancy
Ancien Ministre*

Nancy, le

- 4 AOUT 2009

Monsieur le Président,

L'aménagement du quartier de la gare de Nancy, identifié dans le Projet d'Agglomération du Grand Nancy, comme un des principaux secteurs stratégiques pour son développement, fait actuellement l'objet de plusieurs démarches importantes :

- l'engagement opérationnel de la ZAC Nancy Grand Cœur, dont le dossier de réalisation a été approuvé par l'assemblée délibérante, le 26 juin dernier, permettant ainsi d'enclencher le projet de réalisation du nouveau Centre de Congrès de Nancy, qui en constituera le premier jalon,
- la décision de réaliser ce projet urbain sous forme d'un quartier durable s'inscrivant dans le droit fil du cahier des charges proposé par le MEEDDAT, au titre de la consultation nationale sur les « EcoQuartiers », à laquelle le Grand Nancy a souhaité répondre,
- la décision de s'appuyer sur ce projet, afin de mener une réflexion de niveau national sur la mutation des gares, dans le cadre de la dynamique engagée à partir de la création de la Direction Gares et Connexions et mettre en place des partenariats innovants entre la SNCF, ses partenaires et les collectivités locales.

« L'EcoQuartier Nancy Grand Cœur » constitue également pour notre agglomération, l'opportunité de préfigurer une véritable stratégie territoriale de développement durable et d'identifier les conditions nécessaires pour sa conception et sa mise en œuvre.

L'aménagement de cet espace stratégique, qui doit prendre en compte toutes les composantes de la ville durable, s'inscrit dans une démarche qui vise à faire de « Nancy Grand Cœur » une école des pratiques pour l'ensemble des acteurs impliqués.

Toute correspondance est à adresser à la Communauté Urbaine du Grand Nancy

22-24, viaduc Kennedy ■ Case Officielle n° 36 ■ 54035 Nancy Cedex ■ Tél. 03 83 91 83 91 ■ Fax 03 83 91 83 96 ■ Internet <http://www.grand-nancy.org>

Lors de la présentation de votre rapport au comité de pilotage sur le Projet d'Agglomération, vous nous avez proposé, parmi les 10 recommandations, d'aller vers une ville durable. Nous souhaitons pour cette saisine que vous puissiez approfondir vos propositions concernant l'évolution des formes de gouvernance qui pourrait s'inscrire dans la conception et la mise en œuvre d'un quartier durable (Nancy Grand Cœur) et plus généralement des modalités de gouvernance adaptées à la ville durable.

L'ADUAN et les services du Grand Nancy se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Claudine GUIDAT
Conseillère déléguée à la participation,
au suivi du projet d'agglomération
et aux relations avec le conseil
de développement durable

André ROSSINOT
Président

Monsieur Patrice SANGLIER
Président
Conseil de Développement Durable
Communauté urbaine du Grand Nancy
22-24 Viaduc Kennedy
CO n°80036
54035 Nancy Cedex

L' AUTOSAISINE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND NANCY



Patrice Sanglier
Président

Réf : 09036/RK/PS

Nancy, le 14 août 2009

De l'approche globale du développement durable à la ville et au Grand Nancy durables

Chers collègues,

Le Conseil de développement durable du Grand Nancy, durant le premier semestre 2009, a produit un rapport intitulé « **Crises, changements, développement durable, quels impacts sur les politiques publiques territoriales en Grand Nancy** ».

Il s'est agi de faire émerger une vision de ce qui pourrait constituer les transformations profondes que les politiques publiques territoriales devraient intégrer conséquemment aux phénomènes marquants de crise que notre planète, donc notre pays, doit affronter.

Notre Conseil a donc pratiqué un exercice de repérage du « *pourquoi et comment faire autrement le territoire* ».

Il a de fait posé un certain nombre de jalons qui ont constitué autant de défis posés aux acteurs publics et aux élus en général pour construire ou reconstruire, réinterroger ou revisiter, à l'aune des enjeux du développement durable, les fondements, les stratégies, et les priorités d'actions liés aux projets de politiques publiques à développer sur un territoire comme celui du Grand Nancy.

Ce premier travail a répondu à une saisine du Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy qui annonçait dans le même temps que la production demandée devait s'inscrire dans le cadre d'un exercice de relecture du Projet d'agglomération. Ce travail a constitué une première étape de contribution à cet exercice de relecture.

Comme ceci a été formulé dès le lancement de notre réflexion, il nous revient d'imaginer un **second type de contribution** de notre Conseil qui essaiera d'apporter plus de matière, davantage de formulations et de propositions liées aux réalités du Grand Nancy.

Suite aux derniers travaux du Bureau de juillet dernier, il est proposé que notre Conseil s'autosaisisse sur la question suivante, à savoir :

« **La ville durable, le Grand Nancy durable** ».

Déoulant de ce qui a été fait précédemment, il s'agira de :

- circonscrire ce qui devrait fonder impérativement, d'après nous, la construction de la ville durable ; c'est-à-dire exprimer ce que devrait être les constituants (fondements, objectifs, éléments ou vecteurs-clés) de la ville durable,





- déterminer ce que devrait être et ne pas être un Grand Nancy durable ; c'est-à-dire formuler les piliers, les engagements, les marqueurs majeurs d'un Grand Nancy durable ceci pouvant aussi amener à formuler ce qui aujourd'hui, dans les réalités grand-nancéennes, semble en porte à faux ou contraire à une volonté de construire un Grand Nancy durable.

Parallèlement à ces réflexions, il s'agira aussi d'articuler notre travail d'autosaisine avec celui répondant à la nouvelle saisine du Président du Grand Nancy qui porte sur l'EcoQuartier Nancy Grand Cœur. Saisine qui nous appelle plus précisément à dire comment nous verrions « l'évolution des formes de gouvernance dans le cadre de la mise en œuvre de cet EcoQuartier et plus généralement dans la mise en œuvre de la ville durable ».

Ainsi, il nous faudra aussi être en capacité de :

- réagir à cette volonté de faire émerger un EcoQuartier en Nancy Grand Cœur ; a-t-on raison d'avoir choisi ce quartier pour tenter d'y développer une telle expérience ?
- développer des souhaits voire des exigences quant à la construction de cette ambition sur cet EcoQuartier de cœur de ville et d'agglomération.
- bâtir une vision d'une nouvelle gouvernance liée à l'EcoQuartier mais aussi à la ville durable dans le cadre de ce que d'aucuns appellent « *le gouverner et faire autrement pour gouverner durablement* ».

Une note méthodologique, un calendrier de travail et divers documents d'analyse et de réflexions permettront d'engager les travaux de cette autosaisine (et de saisine du Président de la CUGN) dès le 3 septembre 2009.

Persuadé que les uns et les autres, nous aurons à cœur de participer activement à ce nouvel exercice, recevez chers collègues, mes salutations les meilleures.

Patrice SANGLIER
Président

Conseil de développement durable - 22-24 viaduc Kennedy- CO n° 80036 - 54035 NANCY Cedex
conseil.developpement.durable@grand-nancy.org



LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND NANCY

Patrick ALIX Collège Territoires
Christine BAIJOT Collège Compétitivité
Jean-Pierre BALBERDE Collège Compétitivité
Nicolas BECK Collège Cadre de Vie Environnement
Bernadette BEDEL Collège Territoires
Denis BERNARD Collège Solidarité
Virginie BERTIN Collège Talents d'Agglomération
Dominique BESSARD Collège Territoires
Grégoire BOUVIER Collège Solidarité
Abdeslem CHABELLAH Collège Solidarité
Jean CINQUALBRE Collège Compétitivité
Gérard COLLE Collège Territoires
Joëlle COQUENET Collège Compétitivité
Lydia COTINAUT Collège Solidarité
Virginie COUSIN Collège Talents d'Agglomération
Olivier CRANCEE Collège Talents d'Agglomération
Denis CRAUS Collège Solidarité
Valérie CREUSOT RIVIERE Collège Compétitivité
Frédéric DERELLE Collège Solidarité
Patrick DESCADILLES Collège Cadre de Vie Environnement
Anne DRIOU Collège Cadre de Vie Environnement
Patrick FEUILLATRE Collège Compétitivité
Michel FICK Collège Cadre de Vie Environnement
Sophie GABRIEL Collège Territoires
Robert GALMICHE Collège Territoires
Christine GALOTTE Collège Territoires
Valérie GARNERONE Collège Talents d'Agglomération
Bruno GAROTTE Collège Cadre de Vie Environnement
Jean-Noël GENIN Collège Territoires
Patrick GENIN Collège Cadre de Vie Environnement
Claude GERARDIN Collège Cadre de Vie Environnement
Bertrand GOSSELIN Collège Compétitivité
Michelle GUILLEVIC Collège Talents d'Agglomération
Catherine GYARMATY Collège Solidarité
Arnaud HABRANT Collège Cadre de Vie Environnement
Dominique HAMPILIAUX Collège Compétitivité
Patrick HEBERLÉ Collège Cadre de Vie Environnement
Denis HEFTRE Collège Compétitivité
Maxime HEILLOUIS Collège Territoires
Thierry HELLÉ Collège Solidarité
Franck HELMSTETTER Collège Territoires
Murielle HENRY Collège Territoires
Jean-François HETTE Collège Solidarité
Cécilia JAÉGER-GRAPINET Collège Cadre de Vie Environnement
Michel JANOT Collège Solidarité
Cyril JULIAN Collège Talents d'Agglomération
Odile KIFFEL Collège Talents d'Agglomération
Hubert LABRIET Collège Territoires
Jean-Paul LACRESSE Collège Solidarité
Marc LADRIERE Collège Territoires
Paul LALLEMAND Collège Compétitivité
Frédéric LAPEYRIE Collège Cadre de Vie Environnement
Vincent LEBRUN Collège Talents d'Agglomération
Daniel LECOMTE Collège Cadre de Vie Environnement
Jean-Pierre LEHMANN Collège Compétitivité
Dominique LEMOINE Collège Solidarité
Christelle LEROY Collège Cadre de Vie Environnement
Yves LESAGE Collège Compétitivité
Martine LOUVIOT Collège Solidarité
Frédéric MAGUIN Collège Cadre de Vie Environnement
Antoine MALEZIEUX Collège Solidarité
Albert MALGRAS Collège Cadre de Vie Environnement
Jean-Philippe MAMCARZ Collège Solidarité
Priscilla MARIE DIT MOUCHET Collège Territoires
Alain MARTIN Collège Solidarité
Hervé MARTINI Collège Talents d'Agglomération
Jean-François MAYEUX Collège Cadre de Vie Environnement
Daniel MICHEL Collège Talents d'Agglomération
Gwenola MICHEL Collège Talents d'Agglomération
Stéphane MOREL Collège Talents d'Agglomération
Bernard NICOLLE Collège Compétitivité
Huguette PAYOT Collège Territoires
Jean-Marie PERETTE Collège Compétitivité
Thomas PERROCHAUD Collège Talents d'Agglomération
Denis PIARD Collège Compétitivité
Claude PIERRE DIT BARROIS Collège Cadre de Vie Environnement
Romain PIERRONNET Collège Solidarité
Pascal PINELLI Collège Compétitivité
Fabienne PREVOT Collège Territoires
Jean-Pierre PUTON Collège Cadre de Vie Environnement
Nicolas REGRIGNY Collège Cadre de Vie Environnement
Bernard REIGNIER Collège Territoires
Dominique REPECAUD Collège Cadre de Vie Environnement
Francis RICHARD Collège Solidarité
Michel ROBERT Collège Compétitivité
Monique ROUILLER Collège Territoires
Lina RUSTOM Collège Solidarité
Patrice SANGLIER Collège Compétitivité
Gilles SCHAFF Collège Compétitivité
Jean-Pierre SCHMITT Collège Cadre de Vie Environnement
Danièle SOMMELET Collège Talents d'Agglomération
Michèle THEATE Collège Solidarité
Caroline TYKOCZINSKY Collège Compétitivité
Dominique VALCK Collège Cadre de Vie Environnement
Dominique VAN KEIRSBILCK Collège Solidarité
Philippe VIGOUROUX Collège Compétitivité

Assistés de Sandrine BOZZETTI et de Rachel KORDUS, chargées de mission

**Rapport adopté à l'unanimité en Séance Plénière du Conseil de développement durable
du jeudi 22 octobre 2009**

PROPOS LIMINAIRE

Le contexte de crise et le Grenelle de l'Environnement ne peuvent laisser insensibles les élus et les citoyens. Chacun est interpellé dans sa façon d'organiser sa conduite de vie ; les représentants du peuple doivent intégrer les nouvelles exigences du développement durable pour construire et faire vivre le territoire dont ils ont la charge.

Il ne s'agit pas de se « gargariser » de mots, ni davantage de mettre du « durable » à toutes les sauces ; encore faut-il organiser les conditions de ce changement profond.

En effet, le développement durable impose de concevoir, faire les choses autrement, donc de changer de comportement d'autant plus qu'il est bien autre chose que la prise en compte de l'environnemental. Il appelle à un exercice en profondeur dépassant le simple accommodage des politiques publiques.

Comme le Conseil de développement durable l'a évoqué dans sa précédente contribution, le développement durable c'est une très grande exigence et une révolution des modes de pensée et de faire, donc des pratiques.

Le Conseil s'est livré à un second exercice pour tenter de tracer sa vision de la Ville et du Grand Nancy durables. Dans le même esprit et dans le prolongement de sa réflexion sur la Ville durable, il a tenté d'élaborer les contours de ce que pourrait être une ambition « Ecoquartier », y intégrant une ébauche de réflexion sur les enjeux d'une nouvelle gouvernance qu'exigent l'ambition Ecoquartier et plus globalement la construction du développement durable.

Ayant travaillé sur une période relativement courte de deux mois, ce travail n'a pas la prétention d'être totalement abouti.

S'inscrivant dans le calendrier de réflexion de la Communauté urbaine sur la « révision » du Projet d'agglomération, il constitue avant tout un texte permettant de poser des principes, de faire émerger des enjeux et des questions.

Il est organisé comme une succession de flashes ou plans-séquences pouvant constituer, en complétant les productions de la précédente contribution, un premier « court-métrage » résumant la pensée d'un Conseil de développement durable qui, petit à petit, pose les jalons de sa vision, en construction, d'un Grand Nancy durable.

Ville durable, Grand Nancy durable

LA VILLE DURABLE, CE QUE NOUS RETENONS PRIORITAIREMENT

La **ville idéale** est une utopie, un idéal qui est apparu relativement récemment en contre-réaction à l'urbanisme de ces dernières décennies où ont prévalu la praticité normée et mécanique, la ségrégation des fonctions, le zonage, l'étalement urbain, l'accélération des mobilités, des formes urbaines peu adaptées au Bien-Être de l'Homme, développant souvent un sentiment d'insécurité, d'individualisme, mais aussi de mal vivre en particulier dans les quartiers dits « sensibles » dont certains sont devenus de véritables ghettos.

Ainsi, si la ville idéale n'existe pas ou pas encore. Le concept de **ville durable** propose de s'en approcher par le développement de projets basés sur des valeurs communes. Ces dernières permettraient de repenser la ville et son organisation systémique en s'attachant à mettre le Bien-Être des hommes au centre des réflexions et des projets.

Le constat d'aujourd'hui est que le **périmètre des villes** court par delà leurs limites historiques, constituant des aires urbaines parfois très étendues qui conquièrent les zones naturelles :

1. les villes, ne voulant pas ou n'arrivant pas à se densifier tout en restant attractives, se sont prolongées en **zones périurbaines**
2. et, plus loin encore, des **interactions manifestes** se sont organisées entre **les villes elles-mêmes et entre les villes et les territoires dits rurbains voire ruraux** souvent d'ailleurs le **long de sillons** créés par
 - a. la mise en place de pôles d'échanges structurants (gares, aéroports...) et de grandes zones d'activités (entreprises et commerces) sur des espaces jusque là ruraux,
 - b. les usages de populations qui aspirent à trouver de l'espace auquel la ville ne leur permet plus d'accéder à bon prix, ou qui recherchent des logements à « la campagne » rompant avec l'image qu'ils se font de la ville ; ils habitent désormais loin de leur lieu de travail.

S'agissant des engagements relatifs à la construction des villes durables, la **Charte européenne de Leipzig**, adoptée en 2007, propose des axes de progrès sur des sujets concrets sans imposer de définition de la ville durable :

1. mettre en place une politique de **développement urbain intégré** : préserver des espaces publics de qualité, moderniser les réseaux d'infrastructures et augmenter le rendement énergétique, faire émerger une politique innovante en matière d'éducation et de formation.
2. travailler sur les **quartiers urbains défavorisés** : mettre en œuvre des stratégies de réhabilitation dans les quartiers qui furent novateurs à leur conception mais qui ont mal vieilli, renforcer l'économie locale, développer une politique active d'enseignement et de formation, mettre en place un système performant de transports urbains accessible à tous.

Construire la **ville de demain**, ce serait donc bâtir des constructions qui intégreraient de nouvelles technologies tout en mettant à niveau les bâtiments de la ville d'aujourd'hui en les rénovant ou les réhabilitant ; bref l'enjeu serait de reconstruire la ville sur elle-même.

Mais la **ville durable** semble être bien plus que cela.

Les projets d'urbanisme, accompagnés de leurs lots de normes sanitaires, patrimoniales etc. sont essentiels mais ne peuvent exister isolément et sans que préalablement on ait recouru à une **démarche innovante de gouvernance**. Démarche innovante qui pourrait et/ou devrait mettre en relation élus, techniciens, experts, acteurs socio-économiques et habitants ; démarche innovante qui tenterait d'intégrer et d'articuler des processus d'information, de dialogue, d'échanges, de recueils d'avis et de participation à la construction des projets mais, plus globalement, à l'édification continue de la ville durable.

Ainsi, les objectifs prévalant dans les nouvelles politiques urbaines devraient se fonder sur des principes forts pensant l'organisation de la ville pour la faire belle et agréable, la pensant globalement et la construisant en adéquation avec les besoins et les aspirations des habitants ; en résumé pour l'aménager, la réaménager et la développer afin qu'il y fasse bon vivre, pour que prime la recherche de la qualité du Vivre séparément mais en conciliant des temps de vie ensemble.

Mais au final, si construire la ville durable, c'est tenter d'offrir à tous le Bien-Être, beaucoup reste à faire, d'autant plus d'ailleurs qu'une des difficultés réside dans la mise en évidence des éléments constitutifs de ce Bien-Être en Ville. Et rapporté à notre réalité locale, il serait intéressant de faire émerger les constituants de ce Bien-Être en Grand Nancy, constituants qui devraient être partagés par le plus grand nombre.



REFLEXION GLOBALE SUR LA DEFINITION DU BIEN-ÊTRE

Le Conseil propose les items suivants :

- pratiques raisonnées, bon sens
- niveau de vie, emploi
- santé, nutrition
- éducation, rythmes des âges
- mobilité facile, modes doux, TC
- espace, esthétisme, qualité de construction
- accessibilité, proximité
- solidarité, liens sociaux
- mixité, échanges, partage, convivialité
- respect, responsabilité, liberté, démocratie, adhésion aux projets
- sourire, temps disponible, calme
- sécurité
- activités, services, loisirs
- espaces verts, faune, flore

ENONCE DE TROIS APPROCHES DE SPECIALISTES QUE L'ON POURRAIT COMPILER ET FAIRE NÔTRE

Ce qui semble constitutif de la ville durable :

☞ Pour Cyria EMELIANOFF, Maître de Conférences à l'Université du Mans :

1. c'est une ville capable de se maintenir dans le temps,
2. c'est une ville qui doit pouvoir offrir une qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre les cadres de vie,
3. c'est une ville qui se réapproprie un projet politique et collectif.

☞ Pour la DREIF et les EPA d'Ile de France dans leur contribution à l'aménagement durable de la ville il s'agit de :

1. réduire l'empreinte écologique
2. réduire les émissions de gaz à effet de serre
3. offrir un cadre propice au développement d'une économie durable
4. assurer le développement humain
5. privilégier la boucle locale alimentaire
6. assurer une densité humaine urbaine

DREIF : Direction Régionale de l'Équipement d'Ile de France

Une proposition de repérage des enjeux de la ville durable :

☞ Pour JF GUET du CERTU, les enjeux de la ville durable sont :

1. la sécurité des biens et des personnes
2. le vieillissement de la population et l'accueil d'immigrés
3. l'accessibilité aux emplois, aux services
4. le logement des pauvres
5. l'étalement urbain et l'agriculture périurbaine
6. la protection de l'environnement
7. le changement climatique et Gaz à Effet de Serre
8. la compétitivité économique

CERTU Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions



I. NOTRE VISION D'UN GRAND NANCY DURABLE

Dans le prolongement du travail amorcé dans le premier rapport « *Crises, changements, développement durable, quels impacts sur les politiques publiques territoriales en Grand Nancy ?* », nous nous proposons de poser les bases de ce que nous souhaitons vivre au quotidien dans un Grand Nancy dit durable qui devrait se concevoir comme :

UNE VILLE DES ECHANGES

- 🔗 qui invente une démocratie attractive :
 - en proposant des modes décisionnels innovants de conduite de politiques publiques qui allient :
 - information
 - participation, consultation, appel à critique, codécision, évaluation intégrée (élaboration d'indicateurs partagés*) dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance
 - partenariats
 - intégration des habitants à l'élaboration des projets
 - transparence dans l'intention publique
 - en proposant des lieux de rencontre et d'échanges pour travailler régulièrement sur les notions de durabilité (brassage d'idées en continu)
- 🔗 qui organise les conditions d'une évolution permanente de la ville ; urbanisation flexible, évolutive dans le temps
- 🔗 qui laisse la place à des expérimentations :
 - dans le domaine du logement, en proposant du foncier (sous conditions, en posant des critères etc.) : habitat groupé autogéré...
 - dans le domaine des finances, par le biais d'appels à projets et de financement de projets citoyens, mais aussi en assurant la mise en place de budgets participatifs, de fonds d'initiative citoyenne...

* Cf encart spécial p17



UNE VILLE ESTHETIQUE

- ❧ qui favorise les projets urbains originaux, la création d'ambiances « apaisées » dans les différents quartiers tout en impliquant leurs habitants
- ❧ qui met en valeur le patrimoine architectural et programme des actions favorisant son appropriation
- ❧ qui sait aussi bien mettre en valeur le patrimoine naturel existant
- ❧ qui aménage des trames verte et bleue
- ❧ qui assure la propreté de la ville:
 - par exemple en tentant de rendre invisibles les poubelles entreposées sur la voie publique le soir des ramassages
 - par exemple encore en développant des méthodes de sensibilisation aux comportements citoyens (respect des équipements...tags).

UNE VILLE DE PROXIMITE, DE CIRCUITS COURTS

- ❧ qui met en place une gestion innovante des mobilités :
 - en réduisant les déplacements par de nouvelles formes d'organisation liées aux façons de travailler, d'accéder aux loisirs, aux commerces, etc.
 - en créant de bonnes dessertes de transports en commun qui couvrent l'ensemble du territoire communautaire, par une organisation en « étoile », en « anneau » ou en « diamétrale » pour une pénétration maximale des transports en commun dans les communes et les micro-territoires
 - en organisant des systèmes alternatifs à la voiture personnelle (location de véhicules propres, TC à la demande, etc)
 - en rendant « évidente » l'utilisation des TC (facilité d'emprunt, praticité, tarif, sécurité, organisation des ruptures de charge, esthétique...)
- ❧ qui se donne les moyens d'organiser des circuits courts :
 - en implantant des commerces et des services dans tous les quartiers, en mettant en place des systèmes de livraison à domicile (gratuite ou très peu chère) dans le voisinage,...
 - en établissant des ponts entre le monde agricole-maraîcher et le monde urbain : marchés, valorisation des emprises foncières pour l'agricole, ...



UNE VILLE ECONOMIQUEMENT DURABLE

- ✎ qui crée des emplois en permanence et les pérennise, qui pratique l'insertion des publics les plus fragiles par l'économique
- ✎ qui crée des emplois, des formations spécifiques aux métiers du développement durable tels que :
 - les métiers liés à l'écologie (bâtiment, matériaux, diagnostics, consulting, etc.)
 - les métiers du domaine de l'aide à la personne
 - les métiers de la filière agricole :
 - en maintenant le tissu existant et qui tend à disparaître (maraîchers, etc)
 - en repensant les circuits de distribution, de transformation
 - en développant les métiers du Bio et leurs débouchés (cantines scolaires, restau U et d'administration, etc.)
 - en innovant dans le domaine des cultures (permaculture*, procédés raisonnés, etc)
- ✎ qui favorise l'implantation et la pérennisation des commerces dans tous les quartiers
- ✎ qui est en capacité de développer des emplois, notamment en s'appuyant sur le potentiel remarquable de formation et de recherche universitaires, dans les niches porteuses d'avenir et liées à une approche durable de notre société
- ✎ qui favorise la mise en place d'une économie solidaire respectueuse de la fragilité et de la limitation des ressources

UNE VILLE DE LA CULTURE

La culture est un des éléments fondamentaux de la ville durable sous tous ses aspects ; artistiques, économiques et sociaux. Elle est tout aussi indispensable aux Hommes et à leur construction identitaire que le sont les réponses apportées à leurs besoins vitaux.

- ✎ qui est créatrice de liens sociaux structurants, qui permet la rencontre de différentes cultures, de différentes générations, quelle que soit l'appartenance sociale, qui induit la connaissance de l'autre et les échanges
- ✎ qui est créatrice d'emplois en raison de l'étendue tellement vaste des champs d'activités culturels, et de la palette des métiers tellement importante
- ✎ qui offre des espaces accueillant toutes formes d'arts, soutenant et promouvant la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire
- ✎ qui développe l'offre culturelle et la rend encore plus accessible au plus grand nombre
- ✎ qui ne néglige pas un pan essentiel de la culture, la culture scientifique et technique, permettant ainsi, dans le même temps, de valoriser les potentiels universitaires

* La permaculture est un ensemble de pratiques et de mode de pensée visant à créer une production agricole soutenable, très économe en énergie (travail manuel et mécanique, carburant...) et respectueux des êtres vivants et de leurs relations réciproques.



UNE VILLE ECOLOGIQUE

- ❧ qui favorise une consommation raisonnée et intègre un développement économique novateur, le développement durable passant obligatoirement par une réduction drastique de l'utilisation des ressources naturelles épuisables, et qui plus est par une réduction générale nécessitant une modification importante de nos habitudes de consommation

- ❧ qui pratique la sobriété dans tous les domaines et plus particulièrement :
 - dans le domaine de l'énergie
 - en promouvant l'efficacité énergétique (éducation des usagers, investissement dans les innovations technologiques)
 - en isolant les bâtiments réhabilités
 - en construisant des bâtiments passifs
 - dans le domaine de l'eau
 - en consommant moins (éducation des usagers, investissement dans les innovations technologiques)
 - en recourant à des pratiques de cultures raisonnées qui impactent le moins possible les sols et les nappes phréatiques
 - en développant de bonnes pratiques pour les collectivités publiques dans la gestion des espaces verts, voiries etc. (arrosage des plantes, désherbage, sablage/salage...)

- ❧ qui produit et utilise des énergies renouvelables

- ❧ qui propose des espaces paysagers de qualité

- ❧ qui favorise la biodiversité

- ❧ qui garantit une densité urbaine pérenne sur l'existant et arrête la requalification des terres arables en périphérie

- ❧ qui prend en compte l'efficacité des projets (pas le moins disant pour le mieux faisant, ou le moins cher à court terme, mais le mieux disant, le plus rentable sur le long terme)



UNE VILLE SOLIDAIRE

- ❧ qui place, au cœur de ses priorités, l'action publique en faveur des plus fragiles :
 - en mettant en place des actions de sensibilisation à des valeurs communes
 - en accompagnant sanitaire et socialement les personnes en difficulté pour les aider à vivre mieux et à accéder, notamment, à l'ensemble de l'offre culturelle, sportive et de loisirs disponible
- ❧ qui réfléchit et apporte des réponses innovantes aux différents temps (rythmes) :
 - des enfants : parcs pour les petits et activités pour les plus grands
 - des étudiants et des actifs : déplacements en soirée, la nuit, le weekend : horaires atypiques dans le travail, les sorties culturelles, de loisirs
 - des PMR* : accès facile à « tout » dans la ville
- ❧ qui facilite l'intergénérationnel
- ❧ qui recherche la transversalité et développe des rencontres inter-fonctionnelles et inter-professionnelles
- ❧ qui promeut et organise les relations interculturelles
- ❧ qui renforce la mixité sociale, en la mettant au centre des projets de développement de l'habitat
- ❧ qui favorise l'accès à l'emploi des publics qui en sont les plus éloignés (jeunes primo-entrants, faibles qualifications, etc)
- ❧ qui développe des actions de formation-éducation en direction des publics les plus éloignés afin de leur faire découvrir et apprécier l'offre culturelle proposée

Le Grand Nancy durable pourrait donc se construire autour de ces sept grands titres d'engagements. Mais il serait bon de préciser que le Grand Nancy, pour s'imaginer durable, devrait faire valoir son développement et son attractivité au travers de particularismes.

Le Grand Nancy durable devrait ainsi être compris comme un Grand Nancy particulier qui le différencie des autres.

Mais en même temps, il paraît important de concevoir la mise en œuvre d'un Grand Nancy durable comme s'organisant aussi à partir de la construction d'un destin commun tant avec les territoires adjacents (ceux du SCOT) qu'avec les agglomérations du Sillon Lorrain.

Le Grand Nancy durable imposerait donc de tendre vers l'édification d'une dynamique métropolitaine forte résultant de coopérations, de stratégies et de politiques communes au service de la durabilité de l'avenir du territoire.

* PMR : personnes à mobilité réduite



Elaborer des indicateurs pertinents et partagés

- ☞ En inventant d'autres indicateurs que celui du PIB qui, finalement, ne mesure que le niveau de production et de richesse d'un pays sans tenir compte des effets produits sur l'environnement. Par exemple, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mis en place un indicateur différent, l'**indice de développement humain** qui reflète le niveau de développement humain des pays du monde.
- ☞ En associant étroitement la population et la société civile à leur élaboration, élaboration qui ne peut pas être le fait de seuls experts au risque d'être trop éloigné de la réalité du terrain et des préoccupations réelles des habitants, au risque également de ne refléter qu'une approche scientifique, ou théorique, de la ville idéale prenant mal en compte le vécu des habitants
- ☞ En disposant du ressenti, des informations émanant du terrain, et des aspirations des populations à vivre, à imaginer et à rêver leur ville
- ☞ En permettant à tous de devenir experts en mettant en place des conférences citoyennes avec des « habitants lambda » formés aux questions de projet urbain
- ☞ En diffusant une bonne information relative à l'évolution des critères retenus, des impacts des politiques mises en place, de l'influence de telle ou telle action, inflexion des tendances ... afin de modifier les comportements

Le Conseil de développement durable du Grand Nancy propose à la Communauté urbaine de lancer une réflexion dans le but de construire des indicateurs spécifiques au territoire Grand Nancéien, et ce dans le cadre d'une nouvelle gouvernance.

Le Grand Nancy pourrait impulser un travail expérimental original associant les acteurs du territoire ainsi que des experts tels des sociologues,....

Les indicateurs pertinents à faire partager :

- Développer des indices sociaux reflétant le Bien-Être de la population
- Développer des indices relatifs à la prise en compte de l'environnement
- Développer des indices reflétant la bonne santé économique

Ecoquartier, le quartier Nancy Grand Coeur

I. QU'EST-CE QU'UN ECOQUARTIER ?

Comme pour la Ville durable,

l'Ecoquartier fonde ses principes sur :

- ☞ la minimisation des consommations énergétiques
- ☞ la diminution significative de l'utilisation de l'eau
- ☞ l'optimisation des déplacements avec la limitation du recours à la voiture et l'incitation à l'utilisation de transports collectifs et doux
- ☞ la limitation de la production de déchets et la performance de leur tri
- ☞ la promotion de la biodiversité

de plus, il porte une attention particulière à l'Homme au travers de :

- ☞ l'implication des habitants et des acteurs dès la conception du quartier ou au démarrage du projet de réhabilitation
- ☞ la concertation intégrée au processus
- ☞ les principes de bonne gouvernance
- ☞ la mixité socio-économique
- ☞ la mixité fonctionnelle (services, commerces, habitat, bureaux)
- ☞ la mixité sociale et culturelle
- ☞ la mixité générationnelle
- ☞ la sensibilisation des nouveaux arrivants pour une meilleure intégration en adéquation avec les objectifs de développement durable
- ☞ l'accès plus facile à des activités sportives et culturelles

II. LE PROJET NANCY GRAND CŒUR ET L'AMBITION ECOQUARTIER

L'ambition Ecoquartier devrait refléter une volonté de concentration des expérimentations et des dernières avancées en matière de développement durable, mais il ne saurait être le lieu unique de cet effort. En effet, l'ambition doit être de porter cet effort plus globalement sur toutes les politiques qui prévalent dans la ville donc dans l'agglomération.

Le concept d'Ecoquartier n'a de sens que s'il s'inscrit dans un réseau de quartiers pour former une Ecoville, une Ecocité, ou une Ecoagglomération, et donc le Grand Nancy durable.

Si un Ecoquartier doit être ouvert sur les autres quartiers, alors se pose la question de savoir comment organiser les complémentarités, et le lien avec les autres quartiers de la ville et les territoires périphériques.

Les enjeux énergétiques sont au centre de l'avenir du XXIème siècle. En effet, les bouleversements inhérents à la raréfaction des ressources, l'emballement des phénomènes climatiques dû aux émissions de Gaz à effet de serre oblige à des prises de conscience et à l'invention de nouvelles pratiques allant du global au local, à l'échelle des pays, des villes, des quartiers, des immeubles, des foyers.

Concomitamment, **les enjeux sociétaux** apparaissent incontournables dans le cadre de l'émergence d'un Ecoquartier. Il est plus qu'urgent de s'accorder sur la nécessité de placer l'Homme au centre des projets. Ainsi la fonctionnalité du quartier doit répondre au Bien-Être de la population en étant le point de départ de toutes les réflexions urbanistiques.

Ce que nous n'imaginons pas que soit un Ecoquartier, et donc a fortiori cet Ecoquartier en cœur de ville :

- ☞ une vitrine technologique exclusivement
- ☞ un quartier « tendance » pour une seule catégorie de population
- ☞ un alibi pour la collectivité pour ne pas s'engager dans une démarche globale de développement durable
- ☞ un quartier « auto décrété » par la collectivité sans que les habitants et les acteurs n'en soient partie prenante (concertation en amont des projets)
- ☞ une continuité exclusive des choix urbains des décennies précédentes qui aboutit trop souvent à une monotonie des architectures,
- ☞ une absence de modularité dans le traitement des « formes d'habiter » donc d'originalité et une absence de remise à plat des fonctionnalités des lieux de vie et d'usages publics et privés
- ☞ un quartier figé, monofonctionnel
- ☞ une enclave coupée des autres quartiers
- ☞ un quartier sans aménagement d'espaces publics de convivialité
- ☞ un quartier où la voiture n'est pas « domptée »
- ☞ un quartier où les modes doux n'auraient pas toute leur place

Ce que nous imaginons par rapport à cette notion d'Ecoquartier :

UN QUARTIER GARE - ECOQUARTIER, SPECIFIQUE PAR RAPPORT AUX AUTRES ECOQUARTIERS EN FRANCE

- ❧ qui traite de façon extrêmement qualitative les nuisances inhérentes à la proximité des voies ferrées et de la gare ; plus particulièrement le bruit, facteur de stress, élément qui peut paraître paradoxal dans un Ecoquartier
- ❧ qui s'oblige à réussir pleinement en la Place de la République un pôle intermodal pour les voyageurs habitués comme pour ceux occasionnels (bien vivre du voyageur, gestion très qualitative des espaces, et lieux d'attente aux ruptures de charge...)
- ❧ qui fait de la gare, porte d'entrée de la ville, un lieu fonctionnel dégageant de l'esthétisme, de l'innovation, de la convivialité et de la sécurité

UN HABITAT AVEC DES ESPACES DE RENCONTRE

Un Ecoquartier devrait afficher une ambition très forte vis à vis du traitement et de l'organisation de l'habitat et des espaces de convivialité. Cette ambition passe par une maîtrise du foncier performante, question rendue complexe dans le quartier Nancy Grand Cœur du fait de la propriété d'emprises importantes par la SNCF et RFF*.

Il serait judicieux de préserver au moins quelques ilots des effets spéculatifs. La maîtrise des coûts du foncier permettrait ainsi de lancer des programmes originaux et hyper-qualitatifs en direction du plus grand nombre.

❧ pour quels types de logements et pour quels publics

Un Ecoquartier devrait être en capacité de faire émerger des immeubles innovants dans leur fonctionnalité et de susciter la différenciation des logements et des « modes d'habiter » :

- des constructions originales contribuant à une véritable mixité sociale et fonctionnelle à l'échelle de l'immeuble et non plus seulement de l'ilot ou du quartier (bureaux et commerces en RDC, des appartements bénéficiant de programmes sociaux permettant l'installation de familles modestes)
- des appartements modulables qui permettraient d'adapter les surfaces à la composition des familles et des besoins (PMR), et à l'intergénérationnel

* Réseau Ferré de France

- une vraie réflexion sur les espaces communs énergivores et souvent peu conviviaux pour les remplacer par des espaces « autogérés » par ses habitants et qui favoriseraient les échanges

pour quelles formes urbaines

Un Ecoquartier devrait, à l'aune des contraintes actuelles, promouvoir la redensification de l'habitat

Un Ecoquartier devrait pouvoir réaliser des plans de masse non figés dans le temps et des programmes évolutifs en fonction des besoins qui apparaissent

Un Ecoquartier devrait pouvoir autoriser, dans une trame urbanistique globale, des expérimentations « d'autopromotion », au risque de voir apparaître des îlots très diversifiés esthétiquement, de manière à laisser sa population faire des choix adaptés à ses besoins. La collectivité pourrait mettre en place un cahier des charges structurant mais laissant des marges de manœuvre aux habitants

Un Ecoquartier devrait privilégier la pluralité des intervenants et des opérateurs pour faire émerger une certaine diversité architecturale

pour quels espaces de convivialité

Un Ecoquartier devrait favoriser le maintien ou l'accès des populations de toutes catégories socioprofessionnelles confondues

Un Ecoquartier devrait veiller à l'accessibilité des PMR en son sein en mettant en œuvre la cohérence des parcours et des aménagements proposés (trottoirs, accès lieux publics, transports en commun, commerces, logements, équipements culturels et sportifs etc.)

UN QUARTIER QUI PROPOSE DES SERVICES

- pour tenir compte au mieux des besoins de la population, et en particulier des âges aux extrémités de la vie
- en prévoyant l'implantation suffisante des commerces
- en assurant la présence d'entreprises
- mais aussi d'autres activités
- et qui fait une place aux associations

pour répondre aux besoins élémentaires de ses habitants

Un Ecoquartier devrait prévoir l'accès à des services de santé physique, mentale... par la mise en place de lieux de surveillance sanitaire pour les publics les plus fragiles, du type des anciens dispensaires

Un Ecoquartier devrait, autant que faire se peut, prendre en compte la dimension globale de l'individu (professionnelle et sociale) en favorisant l'implantation d'une entreprise

d'insertion au moins pour générer de l'activité pour les publics les plus fragiles tout en répondant aux besoins marchands, et de services, des populations qui fréquentent ce quartier

Un Ecoquartier devrait pouvoir palier les conséquences de la sédentarité et de son corollaire l'obésité, par la mise en place d'équipements favorisant l'activité physique, tels que des pistes de jogging, des parcours de santé, des petits espaces dédiés au sport accessibles gratuitement pour tous (matériel dans des squares...)

tout en créant des espaces conviviaux

Un Ecoquartier devrait offrir des activités à la population la journée et en soirée. L'implantation de restaurants ouverts plus tard en soirée permettrait de répondre au besoin des noctambules, notamment sortant des salles de spectacle, tout en assurant une vie nocturne au quartier

Un Ecoquartier devrait pouvoir favoriser l'implantation « pignon sur rue » des associations, et plus particulièrement une attention devrait être portée à l'émergence de lieux d'échanges entre les cultures, facteurs de liens entre les habitants d'un quartier et de Bien-Être pour des populations parfois stigmatisées

UN QUARTIER QUI FACILITE LA MOBILITE

pour des circulations apaisées, par des voies conviviales

Un Ecoquartier devrait limiter et réduire très significativement la place et l'usage de l'automobile au profit des modes doux et des transports collectifs

Un Ecoquartier devrait réorganiser le stationnement automobile en l'éloignant des « pieds d'immeubles » (favoriser la « dépose minute » et situer les parkings en périphérie des îlots d'habitation)

Un Ecoquartier devrait développer l'utilisation des modes doux (marche à pieds et vélos) en rendant leur utilisation aisée (parcours bien matérialisés, parcours sécurisés, parking vélo en pieds d'immeuble ...).

en prenant en compte le particularisme d'un Ecoquartier - quartier gare

Le quartier Nancy Grand Cœur abritant le pôle intermodal majeur de l'agglomération, son ambition devrait être de rendre le plus attractif possible cet espace

Cet Ecoquartier devrait faciliter et organiser l'usage combiné des différents modes les moins polluants, il devrait faire de ce pôle d'échanges (TGV, TER, TED, Stan, vélo, piétons...) un espace multiservices et un espace de vie exemplaires au niveau national au point d'en faire un des éléments phare* et de référence du futur Ecoquartier grandnancéen :

* Un travail spécifique du Conseil de développement durable sur la construction d'un pôle intermodal exemplaire pourrait faire l'objet d'une auto-saisine

- en réunissant en un même lieu les informations utiles aux voyageurs sur l'ensemble de son parcours inhérentes à chaque mode (borne internet, fascicule ...)
- en rendant l'attente agréable et conviviale
- en repensant cet espace comme un espace de vie et de fonctions urbaines (offre de services permettant d'optimiser l'attente des correspondances)

UN QUARTIER DONT L'IMAGE DE BIEN-ÊTRE RAYONNE PAR-DELA SON PERIMETRE

- qui inspire un sentiment de sécurité
- dont l'accessibilité est très aisée
- qui bénéficie de nombreux espaces publics verts (squares) et qui trace des cheminements verts qui courent à travers la ville
- dont les nouvelles constructions ou les réhabilitations présentent des qualités esthétiques
- qui fait une place à la diversité et à l'originalité des constructions (pas d'uniformisation de masse)
- qui met en valeur son patrimoine architectural et naturel (milieux aquatiques et verts).

UN QUARTIER DYNAMIQUE ECONOMIQUEMENT

- qui sait se montrer novateur en exploitant les innovations technologiques
- mais qui utilise aussi les techniques existantes : photovoltaïque, thermique
- qui favorise les circuits courts « production-vente »
- qui travaille à la densité urbaine
- qui mène des réflexions sur quelles entreprises et quels emplois il souhaite voir s'implanter

en ambitionnant l'exemplarité énergétique

Un Ecoquartier devrait se doter de constructions exemplaires type bioclimatique basse consommation-BBC (type Tour Elithis de Dijon, ou 1^{er} bâtiment tertiaire à basse consommation à Grenoble, qui devraient consommer vingt fois moins d'énergie qu'une construction classique). On devrait y trouver l'utilisation de matériaux innovants, d'isolations thermiques performantes, de systèmes qui permettraient de tendre vers l'autosuffisance énergétique, des systèmes d'occultation ou d'ouverture des façades aux rayons du soleil selon les besoins saisonniers. A noter que ces nouvelles constructions nécessitent la remise à plat complète des modes de fabrication et d'intervention des différents corps de métiers vers un travail efficace concerté.

A propos des deux éléments « phares » du quartier Nancy Grand Cœur :

TRAITER LA PLACE THIERS

POUR QU'ELLE REPONDE AUX EXIGENCES DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

une vision en continuité avec les préconisations déjà formulées par le Conseil de développement en 2007

- Une place symbolique et identitaire mais également une place de ville conviviale, plus intimiste avec des commerces, des brasseries, du mobilier urbain favorisant les rencontres mais également facilitant l'attente dans de bonnes conditions
- Une place originale, esthétique, qui « marque » le voyageur à son entrée de ville
- Une place qui intègre la Tour Thiers de façon qualitative, et qui conçoit des artifices pour la rendre moins « agressive »
- Une place qui résout ses problèmes de « vent aspirant »

en la rendant agréable à vivre

Une place qui serait complètement piétonne, avec une gestion organisée en R-1 des flux entrants et sortants au parking gare, où se situeraient la dépose-minute et la station de taxis
Une place qui afficherait une forte ambition verte, qui veillerait au rééquilibrage du végétal par rapport au minéral (jardins éphémères, plantations coupe-vent etc.)

Une place réaménagée qui, tout comme le reste du quartier, devrait prévoir l'installation de cafés et de commerces en rez-de-chaussée d'immeubles pour éviter l'écueil des portes de garage qui stérilisent toute vie en façade de rue dans les constructions classiques ; un Ecoquartier devant offrir une palette de lieux qui favorisent la convivialité

en proposant un aménagement original

La sortie de la gare donnant sur la Place Thiers devrait faire l'objet d'un traitement original sinon artistique de ses abords pour en faire un lieu attractif et non plus un lieu de simple passage ; par exemple en tendant une toile qui serait le réceptacle de jeux de lumière et qui changerait les perspectives de l'imposante Tour Thiers tout en assurant une barrière coupe-vent et coupe-froid.

en ouvrant ses perspectives

La Place Thiers et la Place de la République devraient être traitées comme un ensemble global, il faudrait rendre évidente la liaison de l'une à l'autre ; et pourquoi pas y ajouter la Place Maginot.

TRAITER LE CENTRE DES CONGRES POUR QU'IL SOIT ESTAMPILLE DEVELOPPEMENT DURABLE :

une vision en continuité avec les préconisations déjà formulées en 2007

- Un outil « locomotive » qui contribuerait à développer l'attractivité du Grand Nancy
- Un espace original et d'envergure qui serait dédié à autre chose qu'à l'activité de congrès, et qui prévoirait une grande modularité de l'offre
- Un bâtiment esthétique et qui entrerait pleinement dans la logique développement durable (sobriété et efficacité, confort et convivialité)
- Un lieu qui invite au passage, à l'approche, qui s'ouvre à la vie de la Ville
- Un espace qui serait non seulement accessible aux personnes à mobilité réduite, mais dont les équipements seraient adaptés pour accueillir un congrès de personnes handicapées
- Un modèle de réponse aux enjeux environnementaux (économie d'énergie et d'eau, principes d'éco-construction, ...).

un projet ouvert aux grands nancéiens

La volonté affichée étant l'ouverture de ce bâtiment et de ses activités aux grands nancéiens en plus de prestations de qualité dans le cadre de l'accueil de congressistes, peut-être serait-il judicieux de lui donner un autre nom que celui de Centre des Congrès pour aider au sentiment d'appropriation par la population.

L'espace permanent d'exposition dans le hall d'accueil devrait veiller à une programmation éclectique et notamment adaptée aux enfants, aux personnes souffrant de handicaps (exposition de tableaux tactiles, activités de travaux pratiques ...).

les questions en suspens

La question de la gare des bus actuellement située sur la Place de la République. Dans le cas d'un déplacement de celle-ci, il faudrait veiller à ne pas affaiblir l'avantage d'un nœud intermodal fort

La question du devenir de l'ancien Palais des Congrès. Il faudrait pouvoir proposer une réhabilitation exemplaire en termes de construction mais aussi de réaffectation (maison des associations, salles de spectacle, crèches, bureaux, logements...)

Comment innover en matière de gouvernance

1. Vision critique de l'existant, vers de nouvelles formes de gouvernance

Les formes existantes de gouvernance sont *un terreau de frustration* pour la population dans le sens où la plupart des citoyens pensent qu'au final, les élus ne prennent pas en compte leurs aspirations.

L'un des obstacles, dans la conception des projets urbains, est la courte durée des mandats électoraux par rapport au temps des villes.

La prise en compte du développement durable dans les politiques publiques implique dorénavant une révolution culturelle et des mentalités, un changement des comportements, des habitudes, des pratiques d'organisation dans l'élaboration des projets urbains et de leur pérennisation.

Il faut donc désormais, au-delà d'une volonté et d'un soutien politique fort au projet, une implication tant des services et des acteurs publics et privés concernés que de la population pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.

La population souhaite être associée aux décisions des élus au moyen d'une approche plus adaptée et plus simple dont les modalités restent à définir.

Il serait judicieux que les citoyens ressentent que leur avis est pris en compte et est suivi d'effets palpables, ou du moins, que les refus de prise en compte soient motivés et leur soient notifiés.

2. Vers une évolution des modes de gouvernance

🔗 aller au-delà de la légitimité du choix des seuls élus ?

Dorénavant, la place des populations et des acteurs dans les modes de décisions est primordiale pour leur laisser des espaces de liberté afin de faire remonter leurs aspirations. De manière à éviter que les élus, seuls, fassent des choix qui peuvent être ressentis comme arbitraires, il serait souhaitable de développer des modes de fonctionnement qui intégreraient la notion de compromis.

Ainsi, des projets portés par tous seraient mieux appropriés par l'ensemble des citoyens et des élus.

Cette participation peut intervenir indifféremment à chaque étape du projet allant de l'analyse, à l'élaboration, à la prise conjointe de décision, à la mise en œuvre ou encore la gestion et l'évaluation des projets mis en œuvre.

La notion de durabilité du pilotage des projets apparaît essentielle ; elle pourrait se traduire par la coécriture d'une Charte de Référence Territoriale qui fixerait les principes de base sur les éléments fondateurs, mais qui laisserait la possibilité de faire évoluer le projet dans le temps en fonction des besoins du moment.

Aux trois piliers qui fondent habituellement le développement durable, que sont la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques, le Conseil de développement durable du Grand Nancy en ajoute un quatrième qui lui semble fondamental, celui de la démocratie tout en précisant qu'il s'agit bien d'une démocratie basée sur la participation.

Ainsi la construction de la Ville durable est-elle quadruple : économique, sociale, environnementale et démocratique.

comment intégrer plus la voix des habitants, et de la société civile en général ?

Le mandat électoral donne à l'élu toute sa légitimité dans une démocratie représentative. Il apparaît cependant indispensable, dans l'esprit d'un développement durable et dans le cadre de projets de territoires partagés, co-construits, co-animés, de développer la participation des citoyens et des acteurs. Ainsi, pour asseoir davantage la démocratie représentative, y a-t-il lieu de lui adjoindre et de lui associer, en permanence, des démarches de démocratie participative, notamment en la faisant vivre au travers d'outils originaux :

- lancer des concours sur l'animation à l'échelle du quartier
- utiliser des supports de communication modernes : internet, blog, forum
- recourir à des outils s'apparentant au référendum, type votation citoyenne

Il semble important de procéder par étapes, afin que chacun s'approprie les éléments dédiés à la participation et puisse exprimer ses desideratas car il est souvent difficile, de prime abord, d'exprimer ses besoins dans des lieux et des instances qui vous sont étrangers.

3. La gouvernance en cinq principes cadres :

Ainsi, comme cela a été évoqué précédemment, le Conseil estime que la nouvelle gouvernance résulte de la nécessité de lier « intimement » démocratie représentative et démocratie participative.

Mais cette question de la gouvernance est un sujet complexe qu'il ne s'agit pas de définir en quelques lignes.

Aussi, le Conseil propose d'exposer, au stade de ses réflexions, un raisonnement fondé sur **5 principes** qu'il juge indispensables et **quelques exemples**.

Ces principes et exemples forment un cadre à la réflexion, mais ils devront faire l'objet d'une approche plus approfondie par le biais d'échanges à mettre en place avec les élus en charge de ce dossier.

En effet, nous n'imaginons pas avoir la prétention de construire seuls les contours de cette nouvelle gouvernance. La nécessité d'engager, dès à présent, un travail d'échanges avec les élus s'impose. En effet, les principes d'une bonne gouvernance obligent à s'appliquer à nous-mêmes, dans notre méthode de travail, cette volonté de dialogue permanent avec ceux, qui légitimés par le suffrage universel, réfléchissent et bâtissent eux-mêmes leur propre vision.

appropriation, acculturation, sensibilisation

Il s'agit d'instaurer un dialogue et une confiance réciproque entre les habitants, les usagers et les décideurs pour permettre aux citoyens de s'exprimer et de s'impliquer dans les projets.

Dans ce contexte, n'y aurait-il pas lieu de proposer des **lieux identifiés**, clairement ouverts à tous, d'échanges permanents d'idées qui permettraient à la population non seulement d'être informée des projets des édiles mais également d'être force de proposition ; cette forme de « **Maison des Projets** » ne pourrait elle pas être hébergée dans le futur Centre des Congrès ou encore dans une Maison du Développement Durable ?

Cette appropriation ne pourrait-elle pas passer par des **exposés** par les élus, ou encore des **audits** d'experts indépendants, mais également par la mise en place d'**ateliers** composés d'habitants (modalités de participation à définir, sur invitation, ouvert,...), d'urbanistes, architectes, sociologues, ... ? Ceci pourrait permettre :

- d'exposer les projets, les études, les intentions...
- d'échanger sur les besoins et les attentes
- de définir des propositions évolutives en fonction des informations recueillies
- de reformuler les projets
- de faire le point sur les avancées, les marges de manœuvre existantes

participation et implication à la construction des projets, 2 directions, 2 idées

Pour répondre davantage aux besoins des habitants, en prise directe avec le terrain, il est nécessaire que les décideurs connaissent leurs avis et leurs attentes sur les projets structurants.

Pour ce faire, il est essentiel d'inventer de nouveaux modes de participation.

Les formes possibles de cette participation pourraient recouvrir différentes pratiques :

- **la consultation**, pour recueillir l'avis de la population afin d'éclairer les décisions. Cette forme de participation n'engageant pas à terme les élus à intégrer les propositions

- **la concertation**, pour faire émerger une vision partagée en réalisant un travail commun entre les élus, les techniciens, les habitants et les usagers d'un territoire. Cette forme implique une négociation entre les parties et la recherche d'une conciliation entre les différents points de vue

Ainsi pour en revenir à l'émergence d'un Ecoquartier, il y aurait lieu à privilégier la concertation dans son processus de projets, de manière à mieux impliquer et à motiver ses habitants et ses usagers.

négociation et codécision (la décision finale reste entre les mains des élus)

C'est la **forme la plus aboutie de participation** car certaines décisions telles que l'opportunité même d'un projet ou ses grandes lignes sont prises en commun.

Ainsi, les outils de la participation des citoyens peuvent revêtir **des formes telles que** :

- **Conseil de développement** durable et autres structures de conseil
- **Jury de citoyens**
- **Conférence de consensus**
-

Autant d'outils possibles pour notamment éclairer les élus et aider à la définition des projets plus en détail sur de vraies questions de société que sont :

- Les formes d'habitat, la recherche de diversité, la mixité
 - Collectif, intermédiaire, individuelle
 - Locatif social
 - Accession sociale
 - Locatif libre
 - Accession libre ...
 - Densité
 - Réserves foncières pour la mutabilité pour les générations futures
- Les équipements publics
 - Les besoins actuels
 - L'estimation des besoins futurs
 - L'implantation de ces équipements
- La vie dans son espace urbain
 - L'organisation des circulations
 - Les besoins en matière de transports collectifs ...
 - Les ambiances urbaines...

Mais la mise en œuvre de la participation peut aussi prendre la forme, à l'adresse d'acteurs ou de groupes d'acteurs

- **d'appels à projet**
- **de budgets participatifs**

Il s'agit là d'outils qui vont au-delà de la participation au sens où on l'entend habituellement, on pourrait davantage les qualifier de participatif-implicatif.

analyse, suivi et évaluation des projets

Cette démarche doit se faire **tout au long de la phase du projet** :

- de sa conception
- à sa réalisation
- jusqu'à la phase de « mise en vie » du quartier

Cette démarche, s'appliquant au projet EcoQuartier Nancy Grand Cœur, devrait intégrer le recours à des **outils simples de suivi** utilisant des **indicateurs pertinents**.

Bien mise en œuvre dans le cadre de cette ambition EcoQuartier, elle devrait contribuer à l'écriture d'un Cahier des Charges « intelligent » à généraliser à l'ensemble des projets et politiques de développement durable du territoire grand nancéien

- qui assoierait les fondements, les principes directeurs et les ambitions du développement durable en Grand Nancy,
- qui saurait faire la place à l'expérimentation et aux innovations,
- qui veillerait, entre autre, à ne pas figer l'urbanisme (modularité de la ville)

jusqu'où peut-on aller ?

La démarche de **gouvernance** devrait être continue et permanente. C'est-à-dire de la phase très en amont jusqu'à l'aval en intégrant des points d'étape réguliers pour évaluer le projet global et/ou les éléments constitutifs de ce projet. Ce principe de brassage permanent devrait permettre d'inscrire cette forme de nouvelle gouvernance dans un temps indépendant de celui du rythme du changement des hommes et des élus.

Partant du constat que les formes existantes tels que les ateliers de quartier connaissent des limites et sont parfois peu attractifs, se pose la question des marges de manœuvre réelles de tels outils de participation.

Ainsi, pour faire vivre le projet EcoQuartier Nancy Grand Cœur, la constitution d'une **équipe** (groupe, comité cf plus loin) **la plus éclectique possible** pourrait-elle suivre chacune des différentes phases de grande envergure (4 phases annoncées pour le quartier Nancy Grand Cœur).

Des rencontres pourraient avoir lieu avant le commencement de chacune des phases de travaux en plus de celles dédiées à l'analyse et à l'évaluation des projets.

Il y aurait lieu également d'aller jusqu'à **l'accompagnement des acquéreurs, des usagers** par une information sur les bonnes pratiques dans un Ecoquartier (livret d'accueil, réunions d'informations, ...). L'acceptation et la mise en œuvre de ces bonnes pratiques passant par :

- une meilleure écoute (mise en place de services dédiés)
- une participation continue à l'aménagement du cadre de vie
- et une gestion directe de certains espaces

4. En Ecoquartier Nancy Grand Cœur, quelles perspectives de gouvernance ?

LA PARTICIPATION EN PRATIQUE, L'OUTIL PRINCIPAL ET PERMANENT

S'agissant des degrés d'implication des citoyens et des acteurs, n'y aurait-il pas intérêt à mettre en place **une équipe ou groupe** intégrant une forme de représentation (générationnelle, sociale,...) de la population constitutive de ce territoire de vie qu'est le futur EcoQuartier. Plutôt qu'équipe ou groupe, nous penchons davantage pour l'idée d'une appellation type **Comité**.

Ce Comité constituerait l'outil majeur de la participation et de la mise en pratique d'une démocratie allant jusqu'à la co-construction et la co-décision. Il va de soit que cet outil phare et permanent ne se suffit pas à lui-même. Il devrait s'accompagner d'autres outils de participation tels que décrits précédemment (conseil de développement, jurys citoyens, groupes d'acteurs,...).

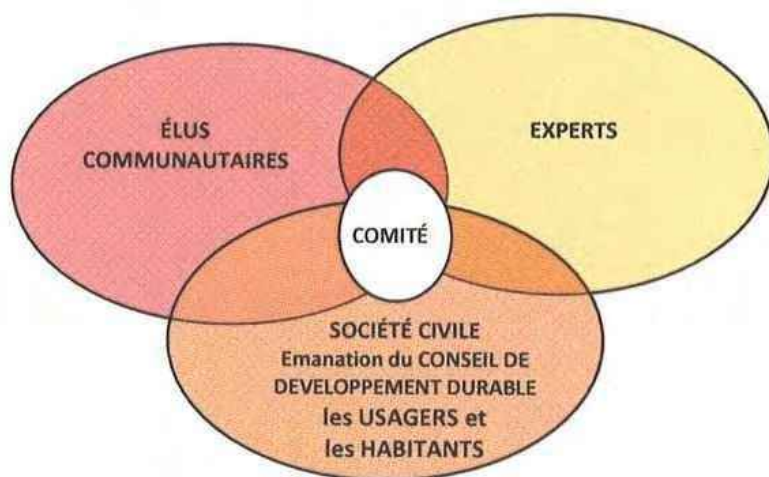
Ce Comité, imaginé et expérimental en Nancy Grand Cœur, devrait trouver, à terme, son équivalent sous une autre forme, aux autres niveaux du territoire.

Nous appellerons donc ci-après Comité ce qui pourrait au final être un **Comité** (Conseil à éviter cf Conseil de communauté, municipal, de développement durable,...) **d'Orientation et/ou de Gouvernance**.

On pourrait ainsi, à terme, envisager quatre niveaux de Comités différents en fonction de l'échelon de territoire concerné

🔗 Le Comité d'Orientation et/ou de Gouvernance* de l'Ecoquartier, le Comité expérimental

Il semble nécessaire pour développer l'ambition Ecoquartier de mettre en œuvre des outils de gouvernance novateurs. A ce titre, la mise en place d'un Comité d'Orientation et/ou de Gouvernance de l'Ecoquartier paraît être incontournable.



COMITÉ de l'Ecoquartier

Ce Comité comprendrait les décideurs communautaires, les experts ainsi que quelques représentants du Conseil de développement durable, auxquels s'ajouteraient, pour leur expertise d'usages, des personnes représentatives des habitants de l'agglomération.

Il serait aussi important de suivre en parallèle le déroulement des actions pour juger si les orientations proposées correspondent aux idées inhérentes à un Ecoquartier.

Les étudiants pourraient être sollicités pour répondre à des commandes précises émanant des comités de suivi (analyses, diagnostics, propositions etc.)

Les principes généraux de la gouvernance s'appliquent à **Nancy Grand Cœur** comme à n'importe quel autre Ecoquartier.

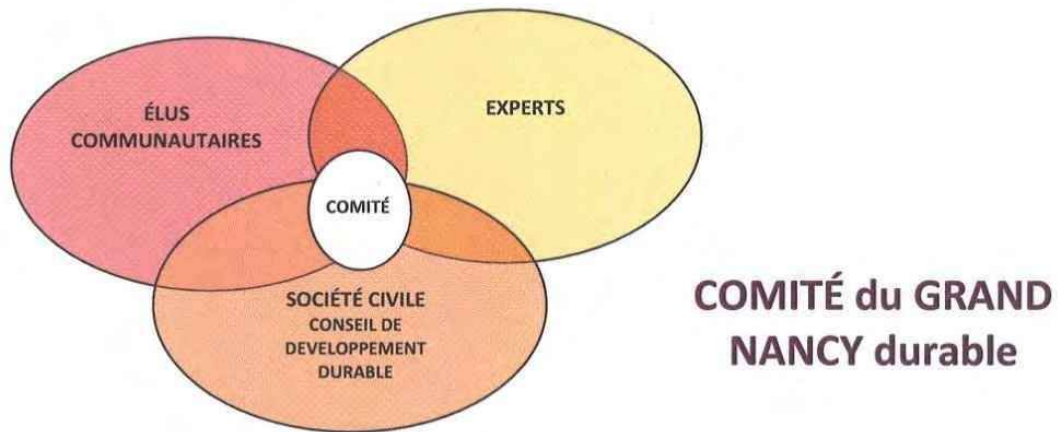
Néanmoins, sa situation centrale dans l'agglomération implique une consultation élargie à l'ensemble des Grands Nancéiens. Et la spécificité de la présence de la gare et d'une emprise libérée par le déménagement de l'ancienne Maison d'arrêt oblige à trouver des modes originaux de concertation entre la population et les acteurs particuliers que sont SNCF, RFF et l'Etat.

Mais, pour que cette démarche s'inscrive bien dans une révolution de la gouvernance dans le cadre de la mise en œuvre d'un Grand Nancy durable, on pourrait imaginer que ce Comité s'articule avec d'autres outils similaires mis en place aux différents niveaux de l'agglomération.

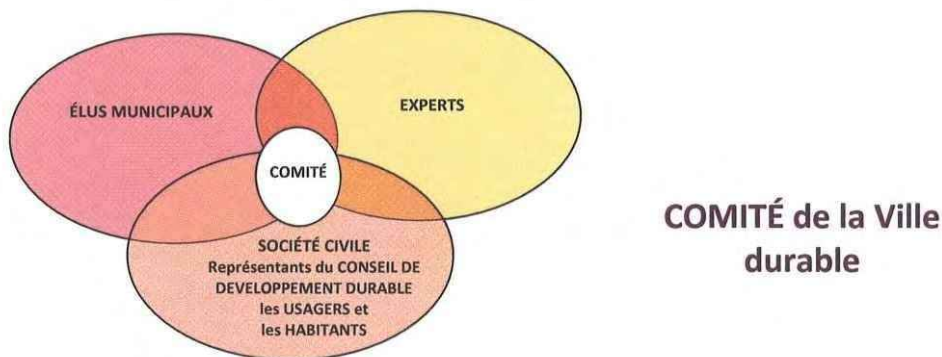
* Il serait intéressant de réfléchir à une dénomination appropriée d'un tel outil

à l'échelle du Grand Nancy durable

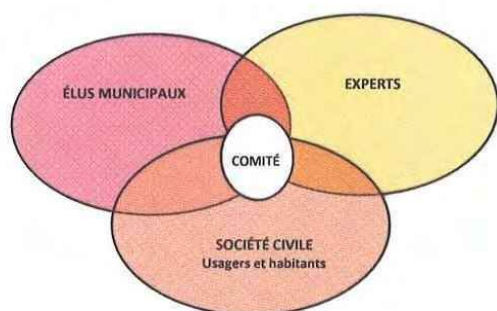
Un Comité comprenant les décideurs, les experts ainsi que le Conseil de développement durable de l'agglomération, pourrait mener des réflexions et assurer la continuité des échanges en toute transparence.



à l'échelle de chacune des 20 communes de l'agglomération



Un Comité qui comprendrait les décideurs communaux, les techniciens ainsi que des représentants du Conseil de développement durable de l'agglomération, parmi lesquels le membre du Collège territoires habitant la commune.



COMITÉ du quartier durable

Un Comité qui dans sa configuration minimale comprendrait les décideurs municipaux, leurs experts ainsi que les usagers et habitants du quartier. Cette forme de Comité s'appliquerait pour tout quartier s'inscrivant dans une démarche de développement durable mais qui ne bénéficierait pas du label ministériel ou de budgets conséquents leur permettant d'investir massivement dans des actions novatrices.



AVIS MINORITAIRE

ayant recueilli plus du 1/5 des voix

Page 17 « Ville de la Culture » :

qui véhicule une notion de Bien-Être excluant les faux besoins de consommation et pour cela, s'affranchit de la publicité au profit de l'information citoyenne.

POUR : 16 voix



Conseil de
développement
durable
Grand
Nancy

**Conseil de développement
durable du Grand Nancy**

22-24, Viaduc Kennedy

CO n°80036

54035 NANCY Cedex

Tél. 03 54 50 90 63 / 03 54 50 90 02

conseil.developpement.durable@grand-nancy.org

